



Devis signé travaux commencé mais stoppés

Par **doudou1411**, le **27/01/2011 à 15:30**

Bonjour,

nous avons signé un devis avec un terrassier pour divers travaux de raccordement dont l'installation d'une fosse septique au moment de l'installation il nous dis qu'il faut une pompe de relevage

il nous envoi un devis pour cette pompe que nous n'avons pas signé

nous avons accepté oralement qu'il arrête les travaux et qu'on le paye pour les travaux déjà fait

les chèques sont parti en recommandé hier

nous avons trouvé un nouveau terrassier mais celui ci ne peut pas faire les travaux s'il n'a pas de document de l'ancien terrassier pour dire que le contrat est rompu

bien sur l'ancien terrassier refuse de nous le donner

je précise qu'il a fait venir un huissier

comment faire pour résoudre ce problème? devons nous aussi faire venir un terrassier pour que l'autre puisse continuer les travaux?

merci par avance